

La proportionnalité des sanctions prononcées par les autorités de concurrence françaises et communautaires

PREMIÈRE PARTIE : UN PRINCIPE LÉGISLATIF BAFOUÉ EN MATIÈRE DE SANCTIONS PUNITIVES

TITRE I - UN PRINCIPE LEGISLATIF

Chapitre I Une origine dans les principes de base de la pénologie

Chapitre II - La réception des principes de base de la pénologie en droit de la concurrence

TITRE II - UN PRINCIPE BAFOUÉ

Chapitre I - Un principe enfreint à tous les niveaux

Chapitre II - Un principe perfectible

DEUXIÈME PARTIE : UN PRINCIPE NON ÉCRIT RESPECTÉ EN MATIÈRE DE SANCTIONS CORRECTIVES ET PÉDAGOGIQUES

TITRE I - UN PRINCIPE NON ÉCRIT

Chapitre I - Un principe général du droit communautaire

Chapitre II - Un principe décisionnel latent en droit interne de la concurrence

TITRE II - UN PRINCIPE RESPECTÉ

Chapitre I - La proportionnalité des injonctions

Chapitre II - La double proportionnalité des publications